AUDÉLOR
DÉVELOPPEUR DE TERRITOIRE
ÉTUDES URBAINES & AMÉNAGEMENT

Les revenus en 2015

120 / SEPTEMBRE 2019
Nouveau pays de Lorient

Directeur de la publication : Philippe Leblanche - **ISSN 2118-1632**

Socio-Démographie

Le niveau de vie des ménages du Nouveau pays de Lorient est supérieur à celui constaté en province. Le territoire est par ailleurs plus égalitaire s'agissant de la répartition des revenus. Au-delà des comparaisons des niveaux de vie du territoire par rapport au national et régional, cette étude détaille, au sein du territoire, les niveaux de vie par tranches d'âge, types de ménages et par sources principales de revenus.

UN NIVEAU DE VIE AU-DESSUS DE LA PROVINCE

Médiane des revenus disponibles mensuels par unités de consommation en 2015

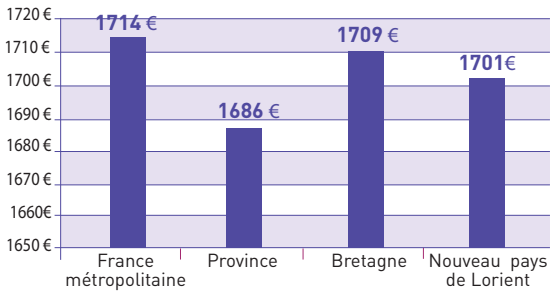

Source(s) : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal - Traitement : Audélor

Définition

Niveau de vie : il est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation. Les unités de consommation (UC) sont calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée, qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans. Le niveau de vie est donc le même pour toutes les personnes d'un même ménage.

Revenu disponible des ménages

Revenu primaire* + Revenus de transfert - Prélèvements obligatoires

(*) : Revenu primaire = revenus d'activités + revenus du patrimoine

La médiane des revenus disponibles (après impôts, transferts et redistribution) partage les ménages en deux parts égales : une moitié a des revenus supérieurs, l'autre des revenus inférieurs. Cette médiane s'établit à 1701 € pour le Nouveau pays de Lorient en 2015. Ce niveau est en deçà de celui de la France métropolitaine du fait notamment de l'impact de l'Île-de-France qui concentre 25 % des revenus pour 18% des foyers fiscaux. Il est proche de celui de la Bretagne, classée en deuxième position des régions hors île de France et se situe bien au-dessus du niveau de la province (+15 € par mois soit 180 € par an).

UN TERRITOIRE MOINS INÉGALITAIRE

En faisant le rapport entre les revenus des 10 % les plus riches et les revenus des 10% les plus pauvres, le rapport interdécile mesure les inégalités. Il est localement bien inférieur aux chiffres nationaux (province et France métropolitaine). Sur le Nouveau pays de Lorient, les plus riches gagnent un peu moins de trois fois ce que gagnent les plus pauvres. Les écarts de revenus sont encore plus faibles sur 2 EPCI du territoire (la communauté de communes de Blavet, Bellevue, Océan et Quimperlé Communauté).

Rapport inter-décile des revenus disponibles par unité de consommation en 2015

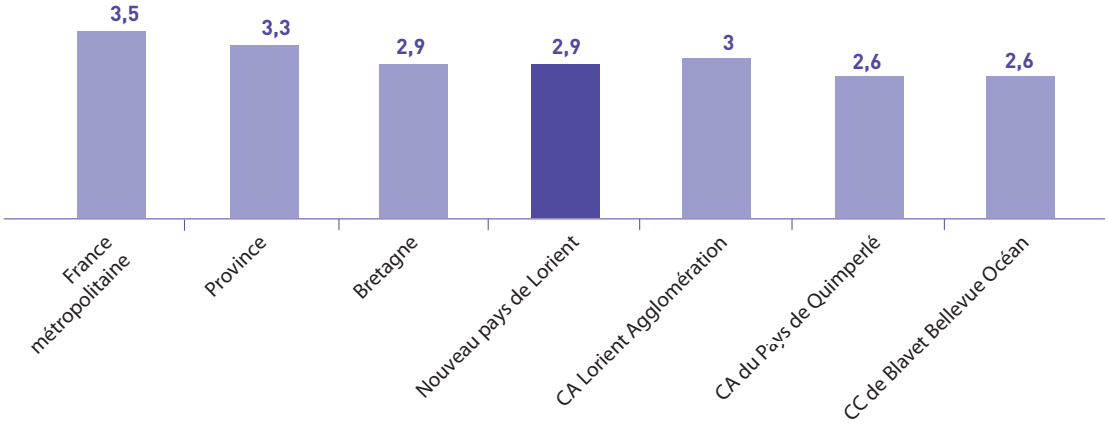

Source(s) : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal -Traitement : Audélor

Revenus disponibles par déciles sur le Nouveau pays de Lorient et la France métropolitaine par unité de consommation en 2015 (en €)

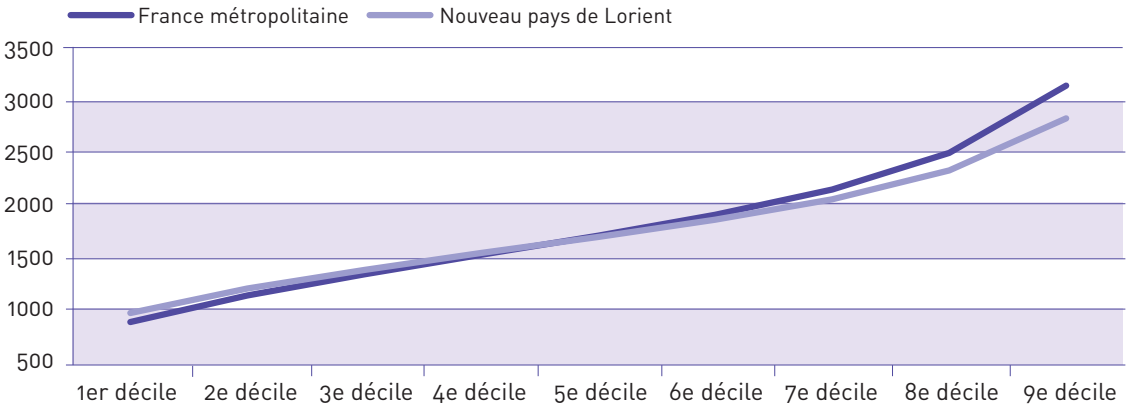

Source(s) : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal -Traitement : Audélor

Ainsi les plus modestes du pays de Lorient sont un peu moins pauvres qu'en France métropolitaine (les 10% les plus pauvres du Nouveau pays de Lorient ont un revenu disponible par U.C inférieur à 981 € par mois contre 895 € pour les 10% les plus pauvres de la France métropolitaine). Sur la courbe (cf graphique ci-dessus), les revenus de la France métropolitaine ne deviennent supérieurs à ceux du territoire qu'à partir de la médiane, soit pour les 50% les plus riches. D'ailleurs, le taux de pauvreté est de 11,6 % sur le territoire, proche du taux breton (11,2 %) et bien inférieur au niveau national (14,9 %).

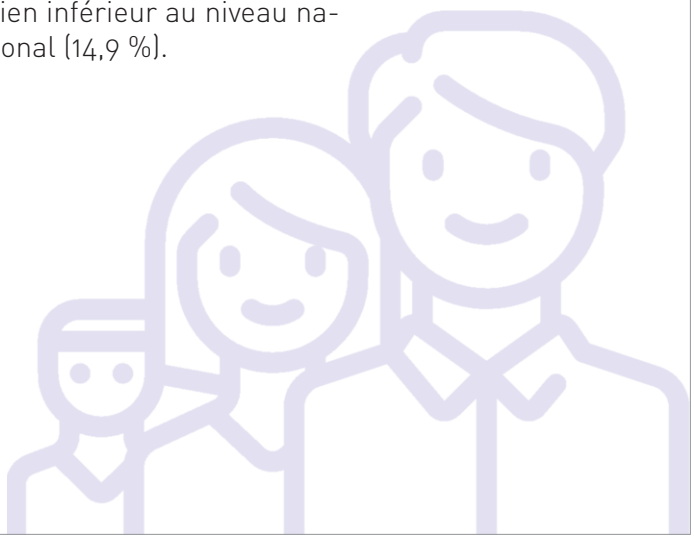

LA MAJORITÉ DES REVENUS PROVIENT DES SALAIRES

Les revenus provenant de l'activité (salaires, traitements et revenus d'activités non salariées) représentent la part la plus importante des revenus sur tous les territoires observés, suivis des pensions et retraites.

Structure des revenus disponibles en 2015

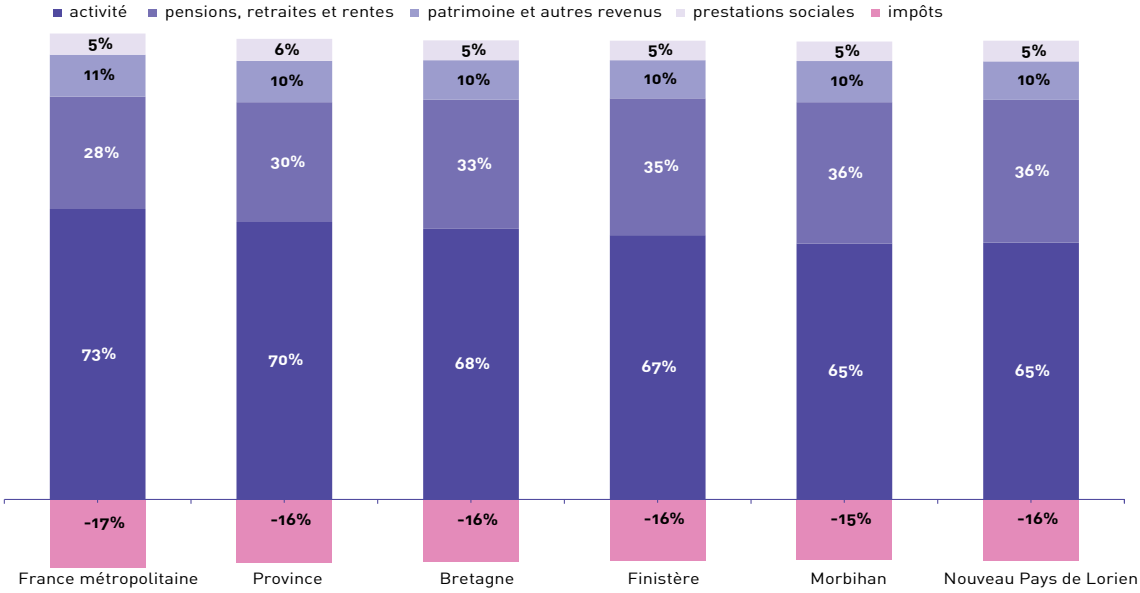

Source(s) : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal -Traitement : Audélor

La part des revenus issus de l'activité du Nouveau pays de Lorient est de 65 %, c'est un peu moins que sur la Bretagne (68%) et au même niveau que le Morbihan. Sur la communauté de commune de Blavet Bellevue Océan, cette part des revenus issus de l'activité est très importante et se rapproche très fortement du niveau de la France métropolitaine (71%).

La part des revenus issus des pensions et retraites est toujours supérieure à 33% sur l'ensemble des échelles bretonnes observées (Région et départements du Morbihan et du Finistère) alors qu'elle est de 28% en France métropolitaine et 30% en province.

La part des revenus qui part en impôt est la même qu'en province et en région et est sensiblement plus forte que dans le département du Morbihan.

POUR LIRE CE GRAPHIQUE :
Ce graphique représente la structure des revenus disponibles, c'est-à-dire les revenus déclarés (revenus d'activité, du patrimoine, pensions et retraites, indemnités chômage) + les prestations sociales + les revenus financiers non imposés (livret épargne) – les impôts (CSG, CRDS, sur le revenu). L'ensemble de tous ces revenus dépasse donc 100 % auquel il faut enlever la part imposée (en dessous de 0 sur le graphique).

Structure des revenus disponibles en 2015
sur les 3 EPCI du Nouveau pays de Lorient

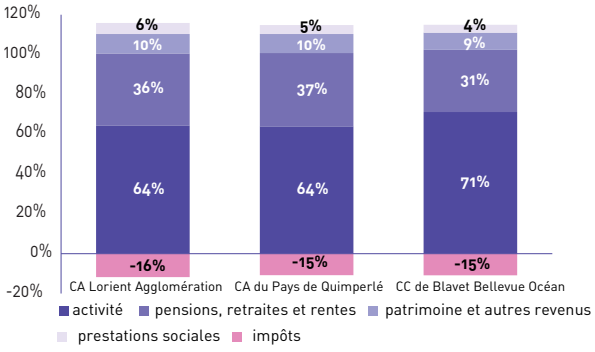

Source(s) : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal-
Traitement : Audélor

REVENUS DES MÉNAGES DÉTAILLÉS POUR LE NOUVEAU PAYS DE LORIENT

Un niveau de vie qui augmente jusqu'à 75 ans

On observe une augmentation du niveau de vie croissante avec l'âge pour atteindre un niveau de vie mensuel médian de 1904 € pour la tranche des 60 à 74 ans. Alors qu'en 2010 on observait un niveau de vie qui baissait avec l'âge de la retraite, les jeunes retraités ont maintenant des revenus supérieurs à ceux en âge de travailler. Par contre les retraités plus âgés (plus de 75 ans) ont un niveau de vie inférieur tout en restant au-dessus des moins de 50 ans.

Ainsi, les 3 tranches d'âges au-dessus de 50 ans présentent un meilleur niveau de vie que les tranches d'âges plus jeunes. Ces trois tranches d'âges présentent des revenus plus élevés, notamment parce que les ménages de ces tranches d'âges ont moins, voire aucune personnes à charges (avec l'entrée dans la vie active des enfants). Par ailleurs, la tranche d'âge 60 à 74 ans correspond en grande partie aux "baby-boomers". Or, le sociologue Louis Chauvel, avait souligné la chance historique exceptionnelle des membres de cette génération qui ont connu des carrières plus stables. C'est un phénomène général dans les pays occidentaux.

Médiane des revenus disponibles par U.C. par mois selon la tranche d'âge en 2015 (en €)

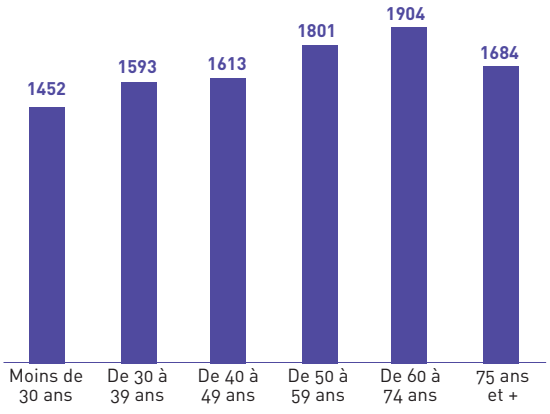

Source(s) : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal-Traitement : Audélor

D'ailleurs, comme on l'observe sur le graphique suivant, les ménages dont la ressource principale de revenus sont les pensions et retraites (1749 €), ont un niveau de vie plus élevé que les ménages qui tirent leurs revenus principalement des salaires (1708 €).

Les ménages dont les sources principales de revenus proviennent des activités non-salariés (chef d'entreprise, autoentrepreneur, consultant, etc) ou des revenus du patrimoine (mobilier ou immobilier) ont des niveaux de vie supérieurs aux autres sources de revenus.

Enfin les ménages qui dépendent principalement des indemnités chômage ou des minima sociaux (revenus déclarés nuls) ont un niveau de vie nettement inférieur.

Médiane par UC des revenus disponibles par mois selon la source principale de revenus en 2015 (en €)

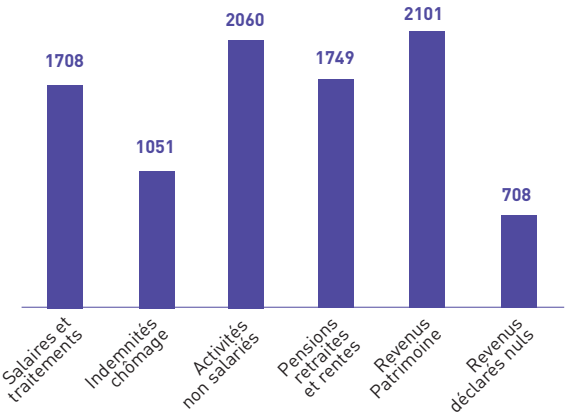

Source(s) : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal-Traitement : Audélor

La taille et le type de ménage impactent le niveau de vie

Médiane des revenus disponibles par UC selon la taille des ménages en 2015 (en €)

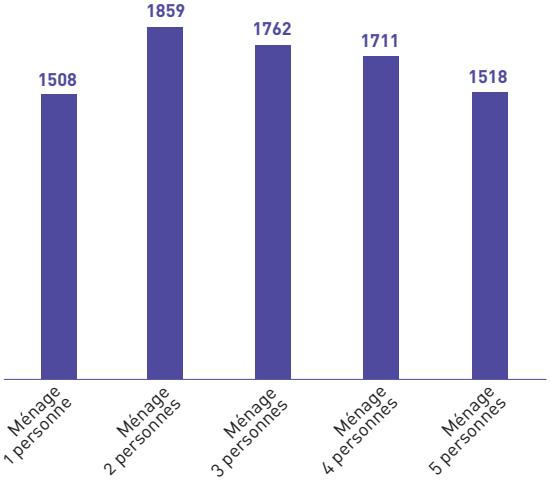

Source(s) : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal-
Traitement : Audélor

Médiane des revenus disponible par UC selon le type de ménages en 2015 (en €)

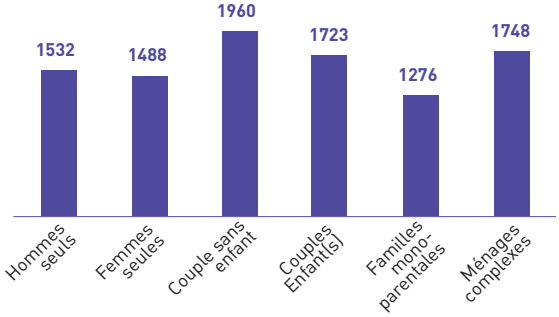

Source(s) : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal-
Traitement : Audélor

Les niveaux de vie (cf. encadré) varient en fonction de la taille du ménage. Les ménages de deux personnes, qui peuvent cumuler deux salaires par exemple sans enfant à charge ont un niveau de vie supérieur à toutes les autres tailles de ménages qui comprennent, soit seulement 1 source de revenus (ménage 1 personne), soit plusieurs personnes à charge (ménages de 3 personnes et plus).

Plus que la taille c'est le type de ménage qui va avoir un impact sur le niveau de vie, notamment les enfants à charge. Ainsi les couples avec enfants ont un niveau de vie inférieur aux couples sans enfants. Les familles monoparentales ont un niveau de vie inférieur aux personnes seules et près de 500 € de moins par mois que les couples avec enfant(s).

Définition

Les ménages complexes : au sens statistique du terme, ce sont ceux qui comptent plus d'une famille ou plusieurs personnes isolées, ou toute autre combinaison de familles et personnes isolées. Une famille comprend au moins deux personnes et elle est constituée soit d'un couple (marié ou non) avec ou sans enfants, soit d'un adulte avec un ou plusieurs enfants. Les enfants d'une famille doivent être célibataires (et eux-mêmes sans enfant).
Ces ménages sont qualifiés de complexes dans la mesure où le type de lien (lien de parenté, liens amicaux, etc.) peut être très variable entre les personnes ; ils comportent notamment les ménages au sein desquels cohabitent plusieurs générations, ainsi que les personnes vivant en colocation, mais il est difficile de mettre en évidence une configuration type de ces ménages.

Méthode de calcul :
les niveaux de vie et leurs distributions ont été reconstitués par une moyenne pondérée par le nombre d'unités de consommation des 3 EPCI qui composent le Nouveau pays de Lorient.

Contact : Rozenn Ferrec
02 97 12 06 66

AUDÉLOR
DÉVELOPPEUR DE TERRITOIRE

12 avenue de la Perrière
56324 Lorient cedex
02 97 12 06 40

www.audelor.com

Pour télécharger
les communications
d'AudéLor : **www.audelor.com**